

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Y ASSISTAIENT :

Mesdames BOULOGNE (suppléante de M. MATIVET) – BRUNOT – BUCINA – DAM – DAUVISSAT – DELOT – DENOMBRET – ETIENNE – GUENARD – RELTIENNE – ROY – THEVENON

Messieurs BERTHIER – BLANCHET – BLAUVAC – BOUCHERON D – CEBRUNSKA – CHARTI – COURSIMAULT – CROZET – DELAGNEAU G. – DELAGNEAU J.L. – DELOT – DOS SANTOS RISCADO – FERRAG – FOURNIER – FOURREY – GAILLOT S. – GUETTARD – HARIOT – HOGENDOORN (suppléant de Mme LUCAS) – HUET – HUOT – MAILLARD – MORINIERE – NONAT – RAMON – ROUSELLE – SEILLIEBERT – TORI

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :

Mesdames BLANCHON et CORNELIS lesquelles avaient donné respectivement pouvoir de voter respectivement en leur nom à Madame DENOMBRET et Monsieur ROUSSELLE.
Monsieur CORNIOT lequel avait donné pouvoir de voter en son nom à M. DOS SANTOS RISCADO Nathan.

ÉTAIENT ABSENTS :

Messieurs BAILLET (excusé) – CLERIN – BOUCHERON A. (excusé) – GAILLOT M. (excusé) – M. QUOIRIN

RESSOURCES INTERNES – INSTITUTION – REGLEMENT INTERIEUR

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le règlement intérieur ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

RESSOURCES INTERNES – INSTITUTION – CREATION DES THEMATIQUES INTERCOMMUNALES

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la création des 5 commissions thématiques permanentes articulées sur les politiques menées pour la durée du mandat, suivantes :
 - ☞ ORGANISATION GENERALE ET FINANCES
 - ☞ ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE
 - ☞ ENVIRONNEMENT
 - ☞ FAMILLE ET SANTE
 - ☞ CULTURE, SPORT, JEUNESSE ET ANIMATION TERRITORIALE

- **DECIDE** que les conseillers municipaux des communes membres de la Communauté de Communes Serein et Armance peuvent participer aux réunions des commissions, dans les conditions suivantes :
 - ↳ sur proposition des maires qui souhaitent être représentés par un conseiller ès qualité ayant une bonne connaissance des dossiers traités et/ou concernant sa commune,
 - ↳ sur proposition du Président qui souhaite entendre un conseiller municipal en tant que personne qualifiée sur un dossier particulier.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

RESSOURCES INTERNES – INSTITUTION – COMPOSITION DES COMMISSIONS THEMATIQUES

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** les listes de conseillers communautaires par commissions thématiques ci-dessous :

Commission N° 1 : ORGANISATION GENERALE ET FINANCES

- Kamel FERRAG
- Jean Rémi TORI
- Daniel BOUCHERON
- Patrice ROUSSELLE
- Marc GAILLOT
- El Kabir CHARTI
- Gérard DELAGNEAU
-

Commission n°2 – ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

- Christine ROY
- Pascal FOURNIER
- Hervé MORINIÈRE
- Anne BRUNOT
- Daniel MAILLARD
- Sophie LUCAS
- Samuel GUETTARD
- Bruno BLAUVAC
- Nathan DOS SANTOS RISCADO
- Eddy BERTHIER

Commission n°3 – ENVIRONNEMENT

- Christine ROY
- Patrice RAMON
- Roselyne ETIENNE
- Kamel FERRAG
- Ariane GUENARD
- Patrick ROUSSELLE
- Jean Pierre CROZET
- Paul NONAT
- Laurent VALLET

Commission n°4 – FAMILLE ET SANTE

- Pascal FOURNIER
- Patrice RAMON
- Samuel GUETTARD
- Patrick ROUSSELLE
- Corinne CORNELIS
- Bruno BLAUVAC
- Mireille DELOT
- Michelle DAM
- Christophe SIELLIEBERT

Commission n°5 – SPORT, CULTURE ET ANIMATION TERRITORIALE

- Hervé MORINIERE
- Daniel MAILLARD
- Roselyne ETIENNE
- Samuel GUETTARD
- Edith ROUGER
- Marie DENOMBRET
- Christophe SIELLIEBERT
- Eddy BERTHIER
- El Kabir CHARTI
- Paul NONAT
- Jean Pierre CROZET

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

RESSOURCES INTERNES – INSTITUTION – COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **INSTITUE** la Commission Délégation de Service Public ;
- **DESIGNE** les personnes suivantes comme membres de la commission Délégation de Service Public :

Titulaires	Suppléants
Yves DELOT	
Serge GAILLOT	Pascal FOURNIER
Thierry CORNIOT	Frédéric CEBRUNSKA
Daniel BOUCHERON	Frédéric BLANCHET
Patrice BAILLET	Bruno BLAUVAC
Marie DENOMBRET	Hervé MORINIERE

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – INSTITUTION – COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **INSTITUE** la Commission Intercommunale d'accessibilité composée de 5 élus et de 5 représentants des usagers en situation de handicap ;
- **INDIQUE** que les associations d'usagers, membres de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité, devront répondre aux critères suivants :
 - le rattachement à des problématiques concernant le handicap, les personnes âgées, l'accessibilité,
 - la qualité d'usage pour tous,
 - la représentation de la diversité des types de handicaps (visuel, moteur, auditif, cognitif, psychique et mental) pour les associations de personnes en situation de handicap,
 - la promotion des intérêts des usagers et de la qualité des services publics concernés par la Commission ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes Serein et Armance à arrêter la liste des personnalités associatives qui souhaiteront être représentées au sein de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité pour les 5 sièges dédiés aux représentants des usagers en situation de handicap ;
- **DESIGNE** les personnes suivantes comme membre de la Commission Intercommunale d'Accessibilité ;

Titulaires	Suppléants
Sophie LUCAS	Frédéric BLANCHET
Christophe SIELLEBERT	Patrick ROUSSELLE
Bruno BLAUVAC	Serge GAILLOT
Jean Rémy TORI	
Paul NONAT	

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – INSTITUTION – DESIGNATION DU CONSEIL D'EXPLOITATION COMMUN AUX REGIES « EAU POTABLE » et « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** comme membres du conseil d'exploitation commun conformément aux dispositions du CGCT et des statuts des « EAU POTABLE » et « ASSAINISSEMENT COLLECTIF » :

Au titre des conseillers communautaires

- Yves DELOT
- Patrice BAILLET
- Serge GAILLOT
- Frédéric BLANCHET
- Patrice ROUSSELLE
- Éric COURSIMAULT
- Christophe SEILLIEBERT

Au titre des conseillers municipaux

- Francis PORCHER
- Jean Claude CHEVALIER

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES – POLE D'EQUILIBRE TERRITORIALE ET RURAL (PETR) DU GRAND AUXERROIS

Monsieur DOS SANTOS RISCADO Nathan ne prend pas part au vote ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** nos représentants dans cette structure :

Titulaires	Suppléants
Yves DELOT	Patrick ROUSSELLE
Patrice BAILLET	Anne BRUNOT
Thierry CORNIOT	Jean Rémy TORI
Serge GAILLOT	
Michel FOURREY	
Murielle BUCINA	
Éric COURSIMAULT	
Bruno BLAUVAC	

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES – COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** notre représentant dans cette structure :

Titulaire
Murielle BUCINA

AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES – AGENCE REGIONALE DU NUMERIQUE ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (ARNIA)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** nos représentants dans cette structure :

Titulaire	Suppléant
Serge GAILLOT	Paul NONAT

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES – SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION ET LA GESTION D'UNE FOURRIERE DU SENONAI

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** nos représentants dans cette structure :

Titulaires	Suppléants
Murielle BUCINA	Bruno BLAUVAC
Lysiane DAUVISSAT	
Paul NONAT	

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération

RESSOURCES INTERNES – DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES – COMMISSION CONSULTATIVE SDEY - EPCI

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** nos représentants dans cette instance :

Titulaire	Suppléant
Michel FOURREY	Bruno BLAUVAC

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES – CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'YONNE (CAUE)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** notre représentant dans cette structure :

Titulaire
Patrice BAILLET

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération

RESSOURCES INTERNES – DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES – AGENCE ECONOMIQUE REGIONALE BOURGOGNE FRANCHE COMTE – AER BFC

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** notre représentant dans cette structure :

Titulaire
Thierry CORNIOT

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES – SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE YONNE EQUIPEMENTS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** notre représentant dans cette structure :

Titulaire
Thierry CORNIOT

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES – SPL AGENCE D'ATTRACTIVITE DE L'YONNE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** notre représentant dans cette structure :

Titulaire
Michel FOURREY

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération

RESSOURCES INTERNES – DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES – EPIC OFFICE DE TOURISME SEREIN ET ARMANCE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** nos représentants dans cette structure :

Titulaires	Suppléants
Yves DELOT	Marie DENOMBRET
Michel FOURREY	Samuel GUETTARD
Hervé MORINIERE	Eddy BERTHIER
Anne BRUNOT	Paul NONAT
Daniel MAILLARD	Daniel BOUCHERON

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES – INTIATIVE 89

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** notre représentant dans cette structure :

Titulaire
Thierry CORNIOT

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES – COMITE DE SUIVI DE SITE – INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX DE SAINT-FLORENTIN

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** nos représentants dans cette instance :

Titulaire	Suppléant
Frédéric BLANCHET	Roselyne ETIENNE

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération

RESSOURCES INTERNES – DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES – COMITE DE SUIVI DE SITE - DAVEY-BICKFORD - HERY

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** nos représentants dans cette instance :

Titulaire	Suppléant
Serge GAILLOT	Hervé MORINIERE

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES – MISSION LOCALE DE L'AUXERROIS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** notre représentant dans cette structure :

Titulaire	Suppléant
Murielle BUCINA	Marie DENOMBRET

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES – ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU DE L'ARMANCON

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** nos représentants dans cette structure :

Titulaires	Suppléants
Serge GAILLOT	Paul NONAT
Alain MOUTURAT	Patrice RAMON
Jean Claude CHEVALIER	Marc GAILLOT
Jean Pierre CROZET	Alain BOUCHERON
Bruno BLAUVAC	Jean Pierre HOGENDOORN
Hervé MORINIERE	Pascal FOURNIER
Murielle BUCINA	
Christine ROY	
Frédéric GEBRUNSKA	

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES – SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU SEREIN

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** nos représentant dans cette structure :

Titulaires	Suppléants
Patrick ROUSSELLE	Bruno BLAUVAC
Lysiane DAUVISSAT	
Anne BRUNOT	
Chantal RELTIENNE	

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES – SYNDICAT MIXTE YONNE MEDIAN

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** nos représentants dans cette structure :

Titulaires	Suppléants
Lysiane DAUVISSAT	Jean Christophe HUET

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES – SYNDICAT MIXTE DE L'EAU, L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE LA DEMOUSTIFICATION ET SA REGIE DIT SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'AUBE (SDDEA)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** nos représentants dans cette structure :

Titulaires	Suppléants
Michel FOURREY	Thierry FOURNIER
Daniel BOUCHERON	Claude PIROELLE
Sophie LUCAS	Patrick LORNE
Kamel FERRAG	Romuald LEMAITRE

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES – SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE SENS NORD EST SOURCES DES SALLES ET SA REGIE D'EAU (SMAEP)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** nos représentants dans cette structure :

Titulaires	Suppléants
Gérard DELAGNEAU	Gérard DUPRE

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERIEURES – SYNDICAT MIXTE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE - SMEA

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** nos représentants dans cette structure :

Titulaires	Suppléants
Éric COURSIMAULT	Alain BOUCHERON
Sylvain QUOIRIN	Marie DENOMBRET

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

FINANCES – BUDGET – REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le règlement budgétaire et financier ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

FINANCES – BUDGET – DELEGATION AU PRESIDENT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DELEGUE** à Monsieur le Président la possibilité de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, pour tous les budgets relevant du référentiel budgétaire et comptable M57, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération

FINANCES – BUDGET – DEPENSES A IMPUTER AUX COMPTES – 6232 - FETES ET CEREMONIES – 6234 RECEPTIONS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE**, la prise en charge au compte 6232 « Fêtes et Cérémonie » les dépenses suivantes :
 - D'une manière générale, l'ensemble des biens, services et objets et denrées diverses ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que, par exemple les prestations de traiteur cocktails, buffets, repas, vins d'honneur, les achats de denrées alimentaire et de boissons servis lors des repas communautaires ou autres, cérémonies officielles et inaugurations, les vœux de nouvelle année.
 - Les dépenses de décoration et d'aménagement (illuminations, compositions florales, éléments décoratifs)
 - Les supports de communication liés aux événements (cartons d'invitation, affiches, programmes, impressions diverses)
 - Les fleurs, bouquets, gravures, médailles, coupes, plaques et présents offerts à l'occasion de divers événements et notamment lors des naissances, mariages, décès, départs à la retraite, mutations ou encore lors de manifestations sportives, culturelles ou de réceptions officielles,
 - Le règlement des factures des sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations lors de ces cérémonies.
- **APPROUVE** la prise en charge au compte 6234 « Frais de réception » des dépenses de réception à l'occasion de rencontres professionnelles en lien avec les compétences de la communauté de communes : les frais de restauration (repas, invitations au restaurants, buffets, l'organisation de pots, collations ou accueil café, les dépenses engagées lors de réunions de travail, accueils de partenaires, d'élus, de délégations ou d'institutionnels.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses correspondantes dans la limite des crédits inscrits au budget, et à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

**ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE – MOBILITE – ABONDEMENT ENVELOPPE
D'INCITATION FINANCIERE EN FAVEUR DU COVOITURAGE – PARTENARIAT
BLABLACAR DAILY**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le ré-abondement de l'enveloppe de fond d'aide au covoiturage à hauteur de 5 000 € (cinq mille euros) en partenariat avec la COMUTO DAILY SAS (Blablacar Daily), de manière à poursuivre l'action visant à favoriser le covoiturage du quotidien, de la manière suivante :

	Trajets de 2 à 15 km	Trajets de 15 à 40 km	De 40 à 60 km	De 60 à 80 km
Incitation de la Collectivité [IC]	1,5€ par Passager transporté	1,5€ + 0,10€/km au-delà de 15 km et par Passager transporté	2,5€ - 0,10€/km au-delà de 40 km et par Passager transporté *	0,50€ au-delà de 60 km et par Passager transporté

Sachant que le montant maximal que financerait la CCSA serait de 4 € par trajet et par passager transporté.

- **APPROUVE** l'avenant correspondant à la convention conclue en septembre 2024 et portant le fond d'aide à 10 000 € (5 000 € initiaux + abondement de 5 000 €) tel que joint en annexe ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération dont les demandes de subvention potentielles de la manière suivante :

	Fond propres	Fonds vert	Total (HT)
Fond d'aide	2 500 €	2 500 €	5 000 €

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF – ASSAINISSEMENT COLLECTIF – CHARTE QUALITE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **S'ENGAGE** à réaliser tous les travaux d'assainissement à venir sous la charte qualité des réseaux d'assainissement ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES – PATRIMOINE – LOCATION D'UN ENTREPOT A LA SOCIETE SAUR

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le contrat de location de l'entrepôt communautaire sis rue du Professeur Ramon à la société SAUR ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération dont la signature du contrat de location.

RESSOURCES INTERNES – BUDGET - EMPRUNT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **CONTRACTE** auprès de la CAISSE D'ÉPARGNE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, un emprunt de 450 000 € (quatre cent cinquante mille euros) visé ci-dessus pour l'acquisition de 2 bennes de collecte ;
- **APPROUVE** les caractéristiques de l'emprunt ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer seul le contrat de prêt réglant les conditions de contrat et la ou les demandes de réalisation de fonds.
- **S'ENGAGE** pendant toute la durée du prêt à faire inscrire le montant des remboursements en dépenses obligatoires et en cas de besoin, à créer et à mettre en recouvrement les impositions directes nécessaires pour assurer les paiements des intérêts et du capital de l'emprunt.

RESSOURCES INTERNES – BUDGET ANNEXE EAU POTABLE – DECISION MODIFICATIVE N° 1

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** cette décision modificative ;
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

673 – TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	25 000.00 €
---	-------------

TOTAL : 25 000.00 €

RESSOURCES INTERNES – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF – DECISION MODIFICATIVE N° 1

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** cette décision modificative ;
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

673 – TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	10 000.00 €
---	-------------

611 – SOUS -TRAITANCE GENERALE	- 10 000.00 €
--------------------------------	---------------

TOTAL : 0.00 €